

Secrétaire-trésorier  
Rapport à l'intention de l'assemblée annuelle du Conseil Canadien des Arpenteurs-Géomètres  
Régina, Saskatchewan  
28 et 29 mars 2010

L'objet de ce rapport est de présenter au Conseil d'administration :

- L'état des résultats, le bilan, le rapport de mission d'examen et le résumé des activités d'investissement se rattachant aux fonds d'administration et de contrôle des pertes du CCAG au 31 décembre 2009;
- L'état des résultats, le bilan et le résumé des activités d'investissement se rattachant aux fonds d'administration et de contrôle des pertes du CCAG au 28 février 2010.

### État des finances au 31 décembre 2009

#### **État des résultats du fonds d'administration :**

**Annexe C2**

##### ***Revenus :***

Les revenus provenant des cotisations perçues en 2009 avoisinent les revenus qui avaient été prévus au budget. Comme ils constituent la majeure partie du revenu total, cela signifie donc que ce dernier concorde également avec les prévisions budgétaires. Le revenu total pour l'année 2009 est de 187 067 \$, soit 1 % ou 2 442 \$ de plus que les prévisions budgétaires.

##### ***Dépenses :***

Voici une description des dépenses n'ayant pas concordé avec les prévisions budgétaires :

- CCCE/Accréditations : l'évaluation prévue de la BCIT n'a pas eu lieu en 2009 étant donné que la BCIT n'a pas fourni tout le matériel requis.
- Examen du programme d'enseignement : le CCAG n'a engagé aucune dépense pour le programme d'enseignement, car celles-ci étaient couvertes en vertu l'accord de contribution de RHDCC. Une description des dépenses couvertes en vertu de cet accord vous est présentée plus loin dans ce rapport.
- Soutien de divers comités : aucune dépense extraordinaire, seulement celles prévues pour les travaux courants du comité.
- Salaires - initiatives et comités : une partie du salaire de la directrice générale fut remboursée en vertu de l'accord de contribution de RHDCC.
- Salaires - adjointe administrative : une partie du salaire de la directrice générale fut remboursée en vertu de l'accord de contribution de RHDCC.
- Toutes les dépenses liées aux équipements, à la reproduction et l'impression de documents, aux activités de la directrice générale et autres dépenses administratives furent maintenues en deçà des prévisions budgétaires.
- Téléphone et courriel : en raison des 2 bureaux qui utilisent Skype et d'un forfait négocié au début de 2009 pour les services téléphoniques et de courriels, ces dépenses furent maintenues en deçà des prévisions budgétaires.
- La directrice générale n'a pas été en mesure de suivre le cours de formation professionnelle prévu en 2009 et espère le suivre en 2010.
- Les dépenses liées aux communications avec l'ACSG et à l'assemblée annuelle du Conseil et les indemnités de déplacement furent moindres que ce qui était prévu au budget. Les dépenses liées à l'organisation de téléconférences dans le cadre de réunions entre administrateurs et membres de la

direction ont excédé les prévisions budgétaires.

- Liaison avec la NSPS : aucun des membres du comité international n'a été en mesure de se rendre à l'assemblée de la NSPS en 2009.

En 2009, les dépenses liées aux comités et initiatives furent inférieures de 19 % (10 988 \$) aux prévisions budgétaires, alors que les dépenses administratives et indemnités de déplacement étaient respectivement inférieures aux prévisions budgétaires de 8 % (6555 \$) et 15 %. Les dépenses totales furent de 160 752 \$, c'est-à-dire 13 % (23 776 \$) en deçà des prévisions budgétaires.

**Bilan du fonds d'administration :****Annexe C2**

À la clôture de l'exercice 2009, les actifs du fonds d'administration du CCAG étaient de 78 985 \$, incluant une valeur immobilisée de 781 \$ (ordinateurs non dépréciés), et ses passifs étaient de 5419 \$.

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice 2009 incluaient un surplus de 50 074 \$, accumulé lors des années précédentes, et 26 315 \$ de profits pour un total de 76 389 \$.

**État des résultats du fonds de contrôle des pertes :****Annexe C2**

Ce fonds fut comptabiliser séparément, car il est financé par les sociétés et compagnies assurées par le biais du programme et les sommes versées par l'assureur. Il soutien les activités du programme administrées par le comité d'assurance responsabilité civile professionnelle.

**Revenus :**

En 2009, les revenus des redevances pédagogiques étaient de 27 385 \$, avoisinant ainsi les prévisions budgétaires. Les revenus totaux étaient de 35 978 \$, soit de 3 % supérieur aux prévisions budgétaires.

**Dépenses :**

Voici une description des dépenses n'ayant pas concordé avec les prévisions budgétaires :

- Honoraires des séminaires de gestion du risque : un seul honoraire fut payé, alors que deux étaient prévus au budget.
- Honoraires et frais de justice : aucun honoraire ou frais de justice n'a été payé.
- Réunion du comité : les dépenses furent en deçà des prévisions budgétaires. Un membre du comité devait assister à une réunion en 2009, accompagné du membre devant être remplacé, mais ce projet ne s'est pas concrétisé. Cette participation devrait survenir à l'automne 2010.
- Production et expédition du guide : aucun guide papier sur la gestion du risque ne fut produit ou expédié.
- Brochures : le comité a décidé de reporter la réimpression de brochures en 2010.

En 2009, les dépenses totales furent de 27 444 \$, soit inférieures de 21 % aux prévisions budgétaires.

**Bilan du fonds de contrôle des pertes :****Annexe C2**

À la clôture de l'année 2009, le fonds de contrôle des pertes du CCAG comportait des actifs de 41 745 \$ et un passif de 4 694\$.

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice 2009 incluaient un surplus de 28 518 \$, accumulé lors des années précédentes, et 8 533 \$ de profits pour un total de 37 051 \$. Une partie du surplus a été utilisé en 2007 pour retenir les services d'une société indépendante afin de produire un rapport actuariel. Les rapports actuariels indépendants sont nécessaires périodiquement pour évaluer l'état du programme, pour évaluer des programmes concurrentiels, et pour obtenir des données nous permettant de prendre en considération l'option de l'autoassurance.

**États des résultats du fonds pour la mobilité de la main-d'œuvre :****Annexe C2**

Ce fonds fut comptabilisé séparément, car il est constitué en vertu de l'accord de contribution de RHDCC et son solde sera nul à la conclusion de l'accord le 31 mars 2010.

**Revenus :**

En 2009, la contribution de RHDSC s'élevait à 71 404 \$, soit une avance sur les dépenses de RHDSC. Le budget total de l'accord est de 99 094 \$.

**Dépenses :**

Voici une description des dépenses couvertes en vertu de l'accord de contribution :

- Salaires : 6640 \$ fut versés au CCAG pour payer les employés ayant participé au projet.
- Recherches des conseillers : les conseillers Jeff Mercer et Chuck Salmon furent embauchés pour réaliser diverses recherches dans le cadre du projet.
- Examens des conseillers : cette initiative se déroule en 2010. Il en résultera une plateforme d'examen en ligne que pourront se partager toutes les associations et qui sera basée sur celle qu'a créée l'ABCLS.
- Développement du programme d'enseignement : des experts en la matière furent embauchés pour produire les documents techniques du programme d'enseignement.
- Coordination du développement du programme d'enseignement : le conseiller James Secord fut embauché pour coordonner les travaux des experts et pour présider le groupe de travail consultatif technique, lequel a examiné toutes les soumissions.
- Facilitation : le facilitateur Grant Suderman fut embauché pour animer un forum national sur la mobilité de la main-d'œuvre. Le forum a duré 2 jours et toutes les associations y ont participé.
- Des indemnités de déplacement furent versées au personnel (Sarah Cornett), aux participants (de toutes les associations) et au facilitateur.
- Les dépenses administratives furent couvertes tout au long du projet.

En 2009, les dépenses totales furent de 55 987 \$, soit 56 % en deçà des prévisions budgétaires du projet.

**Bilan du fonds pour la mobilité de la main-d'œuvre :****Annexe C2**

À la clôture de l'exercice 2009, le bilan du fonds pour la mobilité de la main-d'œuvre correspond aux prévisions établis dans le cadre du projet. D'ici le 31 mars 2010, soit à la conclusion de l'accord, les revenus et dépenses seront équilibrés et les capitaux propres seront nuls, car toute contribution de RHDSC doit être dépensée ou remboursée. Toute dépense liée au projet de mobilité de la main-d'œuvre et non couverte en vertu de l'accord de contribution, y compris le développement du programme d'enseignement, apparaîtra sur les états financiers du fonds d'administration du CCAG.

**Sommaire des investissements en 2009**

Exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2009

- Le fonds de contrôle des pertes détenait 28 623 \$ en CPG à 3,76 % venant à échéance le 14 septembre 2009.
- Le fonds d'administration détenait 40 000 \$ en CPG encaissable à 2,90 %.

Janvier 2009

- Le CPG encaissable de 20 000 \$ fut encaissé et versé dans le fonds d'administration, rapportant ainsi 292,39 \$ en intérêts

Février 2009

- Le CPG encaissable de 20 000 \$ fut encaissé et versé dans le fonds d'administration, rapportant ainsi 368,66 \$ en intérêts.

**Juillet 2009**

- 80 000 \$ du fonds d'administration furent placés dans un compte de placement à haut rendement, rapportant ainsi divers intérêts.

**Août 2009**

- Le compte de placement à haut rendement du fonds d'administration rapporta 34,52 \$ en dividendes, cette somme fut laissée dans le compte.
- 9 339 \$ furent retirés du compte de placement à haut rendement et portés au fonds d'administration.

**Septembre 2009**

- Le CPG de 28 623 \$ du fonds de contrôle des pertes rapporta vint à échéance et rapporta 1082,12 \$ en intérêts.
- Le compte de placement à haut rendement du fonds d'administration rapporta 63,61 \$ en dividendes, cette somme fut laissée dans le compte.

**Octobre 2009**

- Le compte de placement à haut rendement du fonds d'administration rapporta 55,06 \$ en dividendes, cette somme fut laissée dans le compte.

**Novembre 2009**

- Le compte de placement à haut rendement du fonds d'administration rapporta 49,48 \$ en dividendes, cette somme fut laissée dans le compte.

**Décembre 2009**

- Le compte de placement à haut rendement du fonds d'administration rapporta 46,11 \$ en dividendes, cette somme fut laissée dans le compte.
- 50 000 \$ furent retirés du compte de placement à haut rendement et portés au fonds d'administration.
- 30 000 \$ du fonds d'administration fut investis en CPG encaissable à 1,40 %.
- 20 000 \$ du fonds d'administration fut investis en CPG encaissable à 1,28 %.
- 9705,17 \$ du fonds de contrôle des pertes furent placés dans un compte de placement à haut rendement, rapportant ainsi divers intérêts.

**Exercice prenant fin le 31 décembre 2009**

- Le fonds de contrôle des pertes détenait 20 000 \$ en CPG à 1,28 % venant à échéance le 2 décembre 2010.
- Le solde du compte de placement à haut rendement du fonds de contrôle des pertes était de 9705,17 \$.
- Le fonds d'administration détenait 30 000 \$ en CPG à 1,40 % venant à échéance le 6 décembre 2010.
- Le solde du compte de placement à haut rendement du fonds d'administration était de 20 909,78 \$.
- La valeur totale des investissements à la clôture de l'exercice était de 29 705,17 \$ pour le fonds d'administration et de 50 909,78 \$ pour le fonds de contrôle des pertes.
- Le total des intérêts et dividendes versés en 2009 s'élevait respectivement à 1743,17 \$ et 248,78 \$ pour un revenu total de 1991,95 \$ (1 082,17 \$ pour le fonds de contrôle des pertes et 909,78 \$ pour le fonds d'administration).

**Rapport de mission d'examen :**

Un rapport de mission d'examen fut préparé à la place de l'audit officiel tel qu'autorisé par le Conseil suivant la motion adoptée lors de la dernière assemblée annuelle. Brent Wirtanen, comptable général accrédité, s'affaire à rédiger le rapport, lequel sera diffusé lors de l'assemblée, si disponible.

**Données concernant le budget de l'année 2010 en date du 28 février 2010.****Annexe C3*****Revenus :***

Aucun revenu n'a été perçu en date du 28 février 2010.

***Dépenses :***

Il est trop tôt dans l'année pour avoir une indication précise des dépenses des comités et initiatives et indemnités de déplacement.

Avec 17 % de l'année écoulée, le budget de l'administration a été utilisé à 17 %.

***Fonds de réserve :***

Cette feuille de calcul présente la constitution du fonds de réserve du CCAG.

Pour le début de 2010 (c.-à-d. selon le total des capitaux propres à la clôture de l'exercice 2009 et le budget 2010 approuvé) le fonds de réserve comprend 76 389 \$. 43 958 \$ sont réservés pour la dissolution de la corporation et 8600 \$ pour des dépenses imprévues. Avec un budget déficitaire de 19 732 \$, 4098 \$ devraient être reportés à l'exercice ultérieur de 2011.